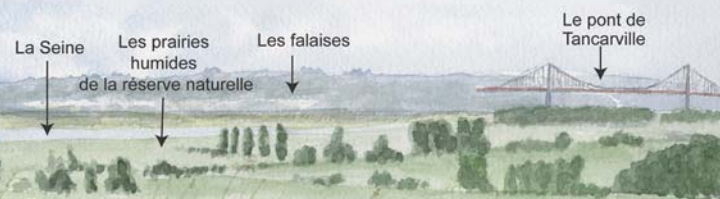
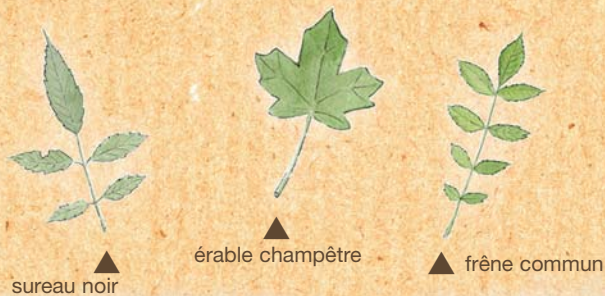


Tout au long de votre promenade, suivez le logo qui balise le sentier.



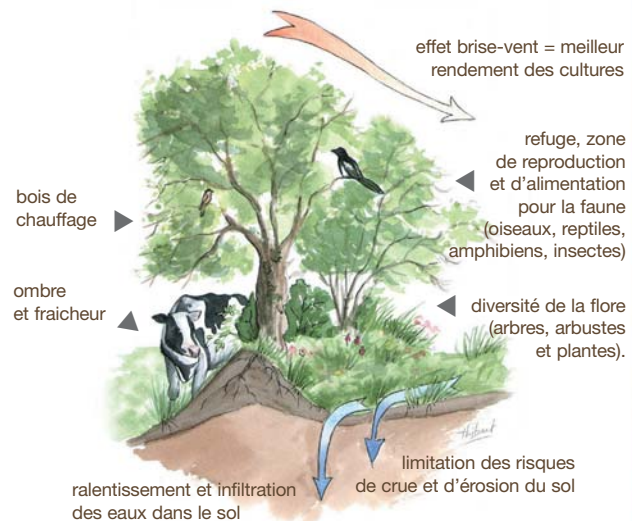
1 Du bocage ...

Le bocage est un réseau dense de haies. Le Pays d'Auge a su conserver ce patrimoine. Au début de ce sentier vous pourrez observer des haies composées de différentes espèces d'arbres. Ces quelques silhouettes de feuilles vont certainement vous aider à les reconnaître :



La haie au service de l'homme et de la nature

Elément typique du paysage normand, la haie n'est pas présente par hasard. Voici l'illustration de ses nombreux avantages.



2 ... aux chaumières

Tournez à gauche au croisement. En gravissant la côte, vous admirerez quelques chaumières.

La tradition rurale a employé les ressources locales pour bâtir ces habitations. Les matériaux naturels présents à proximité étaient largement utilisés : roseau pour le toit, bois pour le colombage, torchis à base d'argile, de paille séchée, de foin et d'humus.

Ce patrimoine rural normand a été bien préservé. Beaucoup de nouvelles habitations ont conservé une architecture proche de celles des chaumières d'autrefois... avec le confort en plus et l'utilisation de nouveaux matériaux pour la construction.

3 Paysage estuarien

Prenez à droite après cette petite ascension, une vue imprenable sur l'estuaire s'offre alors à vous. Chemin faisant, vous passerez devant « le château de la Garenne ».

Entre bocage et estuaire



4 Quand l'eau s'invite dans les prairies...



En descendant ensuite vers l'estuaire, **arrêtez vous au point 4** pour découvrir les prairies humides.

Principalement en hiver, vous remarquerez des prairies inondées situées entre la rivière **la Risle et la Seine**. Le caractère humide favorise l'installation d'une flore et d'une faune particulière.

Lorsque l'eau se retire de ces parcelles, les exploitants pratiquent la fauche et le pâturage par des bovins.

- 8 km Aller/Retour
- 2h30
- assez facile
- Conteville

« **Comitisvilla** » est le nom primitif de Conteville qui signifie le domaine du comte. En effet, le comte Herlouin, père adoptif de Guillaume le Conquérant, possédait de nombreuses propriétés à Conteville au XI^{ème} siècle. Imaginez celui-ci se promenant sur son domaine où la vue exceptionnelle sur l'estuaire de la Seine et la campagne Normande invitent à la rêverie.

A votre tour, laissez-vous charmer par le bocage, les vergers et les chaumières normandes ponctuant cet itinéraire.

Pour finir, vous pourrez profiter pleinement d'une vue panoramique sur l'estuaire de la Seine.

En route pour une immersion dans le patrimoine normand avec vue sur l'estuaire !

Comment accéder au sentier ?

De Tancarville :

Passer le pont et prendre la N 178, en direction de Beuzeville. A Foulbec, prendre la D 312 direction Conteville, Honfleur par l'estuaire. A Conteville, se garer sur le parking situé en face de l'auberge du vieux logis (place François Rever). Traverser la route et descendre par le chemin balisé.

Du Havre :

Passer le pont de Normandie. Au premier rond-point prendre à gauche direction Pont-Audemer. Au second rond-point prendre à gauche direction Conteville. A Conteville, se garer sur le parking situé en face de l'auberge du vieux logis (place François Rever). Traverser la route et descendre par le chemin balisé.

A faire : Une fois le sentier « Entre bocage et estuaire » effectué, vous pouvez prolonger votre circuit jusqu'au sentier « A l'Eure d'eau ».

LA NATURE REÇOIT VOLONTIERS. EN ÉCHANGE ELLE NE DEMANDE À SES INVITÉS QU'UN PEU DE COURTOISIE ET DE CIVILITÉ... BIEN NATURELLES

Maison de l'Estuaire

20 rue Jean Caurret - 76600 Le Havre
Tél : 02 35 24 80 00 - Fax : 02 35 24 80 09
courriel : communication@maisondelestuaire.org